



**DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'USAGE
ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE
RÉSIDENCE DE TOURISME OU
ÉTABLISSEMENT DE RÉSIDENCE PRINCIPALE**

Résidence de tourisme

Type d'Établissement d'hébergement touristique, autre qu'un Établissement de Résidence principale, où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'auto-cuisine.

Établissement de Résidence principale

Type d'Établissement d'hébergement touristique où est offert, au moyen d'une seule réservation, de l'hébergement dans la Résidence principale d'une personne physique, à un Touriste, à une personne ou à un seul groupe de personnes liées à la fois et n'incluant aucun repas servi sur place.

Recevabilité de la demande de certificat d'autorisation d'usage

Afin qu'une demande de certificat d'autorisation pour un Établissement d'hébergement touristique puisse être recevable, il est nécessaire que la construction du bâtiment principal de l'Établissement d'hébergement touristique soit substantiellement complétée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et habitable. Elle doit au surplus être alimentée en eau potable durant toute l'année et être desservie par un égout ou par une installation septique conforme, si elle n'est pas raccordée au réseau d'égout municipal.

Recevabilité

Existe-t-il à cette adresse un bâtiment principal substantiellement complété, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et habitable? Oui _____ Non _____

Ce bâtiment est-il alimenté en eau potable durant toute l'année? Oui ____ Non _____

Ce bâtiment est-il desservi par un égout ou par une installation septique conforme? Oui _____ Non _____

Si la réponse à toutes ces questions est oui, passez aux étapes suivantes.

La présente demande vise (cocher):

Une résidence de tourisme _____ ou un établissement de résidence principale _____

1. Demandeur Exploitant :

Nom : _____ Prénom : _____

Nom d'entreprise : _____

Adresse permanente : _____

Municipalité : _____ Code Postal : _____

Téléphone : (_____) _____ Courriel : _____



Demande de certificat d'autorisation – Établissement d'hébergement touristique

1.1 Si le demandeur exploitant est une personne morale :

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) _____

Joindre une résolution du conseil d'administration autorisant un représentant de la personne morale à déposer la présente demande de certificat d'autorisation.

1.2 Si le demandeur exploitant est un locataire

Joindre une copie du bail de location pour cet Établissement et, si ce bail ne comporte aucune disposition permettant l'exploitation de l'Établissement à des fins d'hébergement touristique, l'autorisation écrite du propriétaire à cet effet (avec résolution de son conseil d'administration s'il s'agit d'une personne morale)

1.3 Si la demande concerne un Établissement de résidence principale

Joindre copie de deux (2) documents émanant d'un ministère provincial ou d'un organisme gouvernemental canadien confirmant que la résidence principale du demandeur correspond à l'adresse de l'Établissement de résidence principal projeté.

2. Adresse et équipements de l'Établissement d'hébergement touristique :

L'Établissement d'hébergement touristique sera opéré à l'adresse suivante :

_____, Lac-aux-Sables, Québec, G0X1M0

Nom projeté attribué à l'établissement d'hébergement touristique,
notamment à des fins publicitaires : _____

Nom de domaine du site internet projeté _____

2.1 Équipements intérieurs (cocher)

La résidence est équipée d'un système d'alarme :	Oui ____	Non ____
Le cas échéant, le système d'alarme est relié à une centrale :	Oui ____	Non ____
La résidence est équipée d'au moins un détecteur de fumée :	Oui ____	Non ____
La résidence est équipée d'au moins un détecteur de CO :	Oui ____	Non ____
La résidence est équipée d'au moins un extincteur :	Oui ____	Non ____
La résidence est équipée d'un foyer intérieur	Oui ____	Non ____



2.2 Extérieur (cocher)

Nombre d'espaces de stationnement situés sur la propriété _____

Autres équipements :

Spa : Oui ___ Non ___ Distances avec résidences voisines supérieures à 30m : Oui ___ Non ___

Piscine : Oui ___ Non ___ Distances avec résidences voisines supérieures à 30m : Oui ___ Non ___

Quai : Oui ___ Non ___ Distances avec résidences voisines supérieures à 30m : Oui ___ Non ___

Foyer : Oui ___ Non ___ Distances avec résidences voisines supérieures à 30m : Oui ___ Non ___

Barbecue : Oui ___ Non ___ Distances avec résidences voisines supérieures à 30m : Oui ___ Non ___

Aire de repas : Oui ___ Non ___ Distances avec résidences voisines supérieures à 30m : Oui ___ Non ___

Terrain de jeu : Oui ___ Non ___ Distances avec résidences voisines supérieures à 30m : Oui ___ Non ___

Autres : _____ Distances avec résidences voisines supérieures à 30m : Oui ___ Non ___

Joindre un plan situant ces équipements sur la propriété. Si l'un des équipements extérieurs se trouve à une distance inférieure à 30 mètres d'un bâtiment principal résidentiel existant situé sur un lot adjacent, une zone d'intimité constituée d'éléments végétaux naturels (plantation) disposés en quinconce ou une haie doit alors être aménagée sur la propriété de l'établissement de résidence touristique de manière à empêcher les vues directes vers ce bâtiment voisin à partir de cet équipement. Les éléments végétaux naturels choisis devront pouvoir atteindre une hauteur de 2 mètres dans les 24 mois suivant la plantation. L'exploitant peut aussi opter pour l'installation de clôtures opaques conformes aux dispositions du présent règlement de zonage, en remplacement de la zone d'intimité végétale.

3. Capacité d'occupation de la résidence

Chambre ou chambre à coucher

Pièce ou espace d'une habitation ou d'un logement où il est possible de dormir, même si elle est parfois utilisée à d'autres fins. L'aménagement des chambres et des lits dans l'Établissement d'hébergement touristique ne peut en aucun temps permettre que la capacité maximale d'hébergement déterminée par les installations septiques et le Certificat d'autorisation puisse être dépassée.

Nombre de **chambres** : _____

Nombre total de **lits simples** : _____ Nombre total **lits doubles** _____

Nombre total de **lits simples superposés** _____

En plus des lits, la résidence sera-t-elle équipée de sofa-lits, de futons ou d'autres équipements permettant d'y dormir? Oui : ___ Non ___ Lesquels _____



Demande de certificat d'autorisation – Établissement d'hébergement touristique

Le Demandeur-Exploitant doit joindre à sa demande un plan ou croquis de la résidence de tourisme, indiquant notamment les emplacements de tous les lits et autres équipements permettant d'y dormir. Ce plan doit aussi indiquer les emplacements des équipements mentionnés au paragraphe 2.1 du présent formulaire.

4. Répondant de location en cas d'urgence ou de nuisance

En cas d'urgence ou de plainte pour nuisance, les coordonnées d'un répondant de location pouvant intervenir par téléphone et en personne auprès des locataires de la résidence (touristes) dans un délai de moins de 45 minutes sont requises. Le répondant de location est solidairement responsable des obligations du demandeur Exploitant.

Nom _____
Courriel _____ Téléphone contact : _____
Lien avec le demandeur-exploitant _____

5. Police d'assurance de responsabilité civile ou proposition d'assurance

Joindre une copie d'une assurance de responsabilité civile d'au moins deux millions de dollars (2 000 000,00\$) par évènement, garantissant l'indemnisation du préjudice corporel ou matériel causé par les Touristes ou par la faute de l'Exploitant ou du Répondant de location, dans le cadre de l'exploitation de l'Établissement d'hébergement touristique. Durant l'étude de la présente demande, une proposition d'assurance ou une soumission d'un assureur canadien peut suffire.

6. Attestation ou Enregistrement émis par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) ou le Ministère du Tourisme

Joindre une copie de la demande d'attestation ou d'enregistrement présentée à la CITQ. Si un certificat d'autorisation d'usage est délivré, le demandeur devra remettre une copie de l'attestation ou de l'enregistrement à la municipalité dans les 60 jours de la date d'émission du Certificat d'autorisation.

7. Contrat de location et Règlements de location

Afin de réduire le risque de nuisance pour les résidents voisins ou de dommage, il est exigé que le demandeur-exploitant adopte une réglementation que les locataires de sa résidence (touristes) seront tenus de respecter. Cette réglementation doit notamment stipuler une période de couvre-feu pour les activités extérieures et la musique, une interdiction d'utiliser des feux d'artifices etc. **Veillez joindre une copie de vos règlements de location, ainsi que le contrat-type utilisé.**



8. Plateformes publicitaires utilisées

Veillez dresser la liste de toutes les plateformes utilisées à des fins publicitaires (réseaux sociaux, sites internet de location, petites annonces etc).

Les informations publiées sur ces plateformes doivent correspondre avec celles énoncées aux présentes. En cas de disparité, notamment en ce qui concerne la capacité maximale d'hébergement de la résidence, un constat d'infraction pourrait être émis, uniquement sur la base de l'information publiée si cette dernière n'est pas conforme au Certificat d'autorisation.

9. Signatures et attestation

Demandeur(s)

Initiales ____ Je confirme comprendre le contenu et les engagements de la présente demande et que les renseignements sont complets et véridiques.

Initiales ____ Je m'engage à informer les Touristes qui fréquentent mon Établissement d'hébergement touristique de la réglementation municipale applicable, notamment les dispositions concernant les nuisances.

Initiales ____ Je m'engage à faire respecter par tous les Touristes qui fréquentent mon Établissement d'hébergement touristique la réglementation municipale applicable concernant les nuisances

Initiales ____ Je m'engage à ne pas permettre que la capacité maximale d'hébergement de mon Établissement d'hébergement touristique soit dépassée

Signature du demandeur* : _____ Date : _____

Signature du copropriétaire : _____ Date : _____



Demande de certificat d'autorisation –
Établissement d'hébergement touristique

Répondant de location

Initiales ____	Je confirme comprendre le contenu et les engagements de la présente demande et que les renseignements sont complets et véridiques.
Initiales ____	Je m'engage à informer les Touristes qui fréquentent l'Établissement d'hébergement touristique de la réglementation municipale applicable, notamment les dispositions concernant les nuisances.
Initiales ____	Je m'engage à faire respecter par tous les Touristes qui fréquentent l'Établissement d'hébergement touristique la réglementation municipale applicable concernant les nuisances
Initiales ____	Je m'engage à ne pas permettre que la capacité maximale d'hébergement de l'Établissement d'hébergement touristique soit dépassée
Initiales ____	J'autorise la Municipalité de Lac-aux-Sables à publier mes coordonnées de contact susmentionnées sur le site internet de la municipalité
Initiales ____	Je m'engage à être joignable en tout temps par téléphone et que je serai en mesure d'intervenir et de régler en moins de 45 minutes toute situation d'urgence ou de nuisance qui est portée à mon attention en rapport avec l'Établissement d'hébergement touristique

Signature du répondant de location* : _____ Date : _____

Réservé à la Municipalité

Document	Reçu	S / O
Résolution de conseil d'administration de personne morale demandeur		
Bail de location ou autorisation du propriétaire pour locataire demandeur		
Copie de deux (2) documents émanant d'un ministère provincial ou d'un organisme gouvernemental canadien confirmant la résidence principale		
Plan situant les équipements extérieurs de l'EHT (Distances résidences voisines)		
Plan ou croquis de l'intérieur de l'EHT avec emplacement des lits		
Police d'assurance ou soumission de police d'assurance pour location touristique		
Demande d'attestation auprès de la CITQ ou Ministère du Tourisme		
Contrat de location type		
Règlements de location		
Permis de construction, C.A installations septiques, CA eaux souterraines		
Capacité de la fosse septique	m ³	Ch. Pers.